

**SERVICE MARCHES PUBLICS**

FB/HB

**DECISION N° 25 - 10719**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DECISIONS DU MAIRE**

Le MAIRE de VILLEPARISIS,

**VU** le Code général des collectivités territoriales,

**VU** le Code de la commande publique,

**VU** la délibération du Conseil Municipal en date du 15 février 2022 donnant délégation au Maire en vertu de l'article L. 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales,

**VU** le 4<sup>ème</sup> alinéa de ladite délibération susnommée,

**CONSIDERANT** la nécessité de conclure un marché pour l'achat de livres et manuels scolaires, de fournitures scolaires et pédagogiques pour les travaux manuels, activités artistiques et diverses, jeux et jouets pour les écoles maternelles et élémentaires, les centres de loisirs, la ludothèque et le service jeunesse,

**CONSIDERANT** les offres des entreprises: LA BIBLIOTHEQUE POUR L'ECOLE, LES PAPETERIES PICHON SAS et LA SARL LIBRAIRIE GENERALE DES ECOLES, jugées économiquement les plus avantageuses au regard des critères de jugement des offres,

**DECIDE**

**Article 1**

Le marché est passé en application des articles L. 2123-1 et R. 2123-1 1° du Code de la commande publique, sous la forme d'une procédure adaptée ouverte.

Le marché n° M202506 ayant pour objet l'achat de livres et manuels scolaires, de fournitures scolaires et pédagogiques pour les travaux manuels, activités artistiques et diverses, jeux et jouets pour les écoles maternelles et élémentaires, les centres de loisirs, la ludothèque et le service jeunesse est attribué aux sociétés :

- LA BIBLIOTHEQUE POUR L'ECOLE sise LE BERNARDAN - 87890 JOUAC, pour le lot n° 1 : « Achat de livres et de manuels scolaires pour les écoles maternelles et élémentaires de la ville » et pour un montant maximum annuel de 55 000 € HT,
- LA PAPETERIE PICHON SAS sise Zac l'Orme les Sources - 750 Rue Colonel Louis Lemaire – CS 9702- 42340 VEAUICHE, pour le lot 2 : « Achat de fournitures scolaires et pédagogiques pour les travaux manuels, activités artistiques et diverses pour les écoles maternelles et élémentaires, les centres de loisirs, la ludothèque et l'espace municipal des jeunes de la Ville » et pour un montant maximum annuel de 135 000 € HT,
- SARL LA LIBRAIRIE GENERALE DES ECOLES sise CYRANO -38 Avenue de l'Épinette - 77100 MEAUX, pour le lot 3 : : « Achat de jeux et jouets pour les écoles maternelles et

Accusé de réception en préfecture  
077-217705144-20250519-25\_10719-AU  
Date de télétransmission : 19/05/2025  
Date de dépôt en préfecture : 19/05/2025

élémentaires, les centres de loisirs (tranche d'âge de 3 à 16 ans), la ludothèque (tranche d'âge de 3 ans à adulte) et l'espace municipal des jeunes de la Ville » et pour un montant maximum annuel de 30 000 € HT,

Les prix applicables sont ceux des bordereaux de prix unitaires.

L'accord-cadre est passé pour une période d'un an à compter de l'émission du 1<sup>er</sup> bon de commande.

### **Article 2**

Les dépenses relatives à ce marché sont inscrites sur le budget Communal de l'exercice concerné.

### **Article 3**

Le Maire est autorisé à signer toutes les pièces s'y rapportant.

### **Article 4**

Madame la Directrice Générale des Services et le Comptable Public Assignataire de Meaux sont chargés chacun en ce qui le concerne de l'exécution de la présente décision qui sera transmise à Monsieur le Sous-Préfet de Meaux, à Monsieur Le Comptable des finances publiques de Meaux et portée à la connaissance du Conseil Municipal.

La présente décision peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat.

Fait à VILLEPARISIS, le 19 mai 2025

Le Maire,

Frédéric BOUCHE

